



ECHOS DE LA COLLINE INSPIREE

UNIVERSITÉ DE KINSHASA

**"ENSEMBLE FAISONS DE NOTRE
UNIVERSITE UN LEVIER DE
TRANSFORMATION PAR LA
RECHERCHE, L'INNOVATION
ET LE DEVELOPPEMENT"**

- ⇒ SAPIENCE
- ⇒ VISION DU COMITÉ DE GESTION DE L'UNIVERSITÉ DE KINSHASA
- ⇒ A LA DÉCOUVERTE DE LA COLLINE INSPIRÉE
- ⇒ OIPR, OUTIL STRATÉGIQUE AU SERVICE DU RAYONNEMENT INSTITUTIONNEL ET DES CHERCHEURS DE L'UNIKIN
- ⇒ REDYNAMISATION DE LA RECHERCHE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
- ⇒ SCIENTIFICA
- ⇒ NEWS
- ⇒ FIGURE DU MOIS
- ⇒ INSOLITE





Avant Propos

Échos de la Colline Inspirée est un bulletin mensuel de l'Université de Kinshasa, dédié à l'information et à la valorisation de la vie académique de notre Alma mater. Il rend compte des activités d'enseignement et de recherche scientifique, ainsi que des événements culturels, sportifs et scientifiques qui témoignent du dynamisme et de la vitalité de la communauté universitaire. Ce bulletin se veut un canal institutionnel de référence, destiné à hisser l'Université de Kinshasa au rang de plateforme informative de l'excellence académique et scientifique, tant au niveau national qu'international. Ce premier numéro pose les bases d'un mensuel fédérateur, appelant l'ensemble des intelligences de la Colline Inspirée à converger vers la science, source de savoir et de progrès. Il s'inscrit dans une vision où la recherche, l'innovation et le développement durable constituent de véritables leviers de transformation, au service d'un Congo prospère, fondé sur la paix, l'unité et la souveraineté scientifique. Échos de la Colline Inspirée se présente également comme un espace de référence et de convergence pour les chercheurs de notre Université, mettant en lumière la richesse et la diversité de leurs travaux scientifiques. Il offre aux lecteurs un aperçu des recherches menées par les différents acteurs académiques, ainsi que des axes

scientifiques dans lesquels s'expriment, avec rigueur et excellence, leurs acquis et contributions. Au-delà de la sphère universitaire, ce bulletin s'adresse à un public large et diversifié, comprenant notamment les décideurs politiques, les professionnels et les acteurs socioéconomiques. Véritable carrefour d'échanges, il a pour vocation de diffuser les productions scientifiques issues de la Colline Inspirée et de valoriser les solutions scientifiques et techniques que l'Université de Kinshasa est en mesure de proposer à toute institution ou personne intéressée par les thématiques développées.

Que le flambeau de la recherche de la Colline Inspirée s'embrace à nouveau, afin de lui redonner toute sa lumière et la place qu'elle mérite dans l'édification du savoir et du développement national.

Que vive la science !!!

Que vive Échos de la Colline Inspirée !!!

Le Recteur de l'Université de Kinshasa
Professeur KAYEMBE NTUMBA Jean-Marie

SAPIENCE

UNIKIN Solutions : S'approprier le Plan stratégique 2023-2028 pour bâtir l'avenir

L'adoption du Plan stratégique 2023-2028 marque une étape décisive dans l'histoire récente de l'Université de Kinshasa. En se dotant de cet instrument de pilotage, l'UNIKIN affirme sa volonté de se repositionner comme une institution de référence, capable de jouer pleinement son rôle de levier national de transformation, d'innovation et de développement durable au service de la République Démocratique du Congo. Construit autour de trois objectifs stratégiques prioritaires, ce plan traduit une vision intégrée et ambitieuse du développement universitaire. Il met en exergue la transversalité des actions, la complémentarité des missions fondamentales de l'université – enseignement, recherche et services à la communauté – ainsi que l'exigence d'une implication effective de toutes les parties prenantes, tant au niveau central que dans les structures décentralisées, sans oublier les partenaires nationaux et internationaux.

La vision portée par ce plan, celle de faire de l'UNIKIN un moteur inclusif d'innovation, de créativité multidisciplinaire et d'inspiration pour un développement durable, appelle une mobilisation collective. Elle ne saurait se concrétiser sans l'appropriation active de ses orientations par les autorités académiques, les enseignants-chercheurs, les chercheurs, le personnel administratif, technique et ouvrier, ainsi que les étudiants.

La mission assignée à l'UNIKIN – former une élite congolaise à partir d'une recherche scientifique innovante, opérationnelle et alignée aux besoins de la société – interpelle chaque acteur universitaire à inscrire ses actions quotidiennes dans la logique du plan stratégique. Il s'agit de passer d'un document de référence à un outil vivant de gouvernance, de planification et d'évaluation de la performance institutionnelle. Enfin, les valeurs cardinales qui fondent ce plan – rigueur, qualité, excellence, transparence,

équité, justice et imputabilité – constituent le socle éthique et opérationnel de sa mise en œuvre. Leur respect et leur promotion doivent guider les comportements individuels et collectifs, renforcer la confiance au sein de la communauté universitaire et crédibiliser l'UNIKIN auprès de ses partenaires. L'appropriation du Plan stratégique 2023-2028 n'est donc pas une option, mais une responsabilité partagée. Elle conditionne la réussite des réformes engagées et la capacité de l'Université de Kinshasa à assumer pleinement son rôle de pilier du savoir, de l'innovation et du développement durable en RDC. Visitez le lien <https://www.unikin.ac.cd/wp-content/uploads/2023/10/PLAN-STRATEGIQUE-UNIKIN-2023-2028-12SEPT2023.pdf>

Pour découvrir et prendre un engagement solennel de porter haut l'étendard de notre Alma Mater par l'exploitation et la matérialisation de cet outil stratégique.



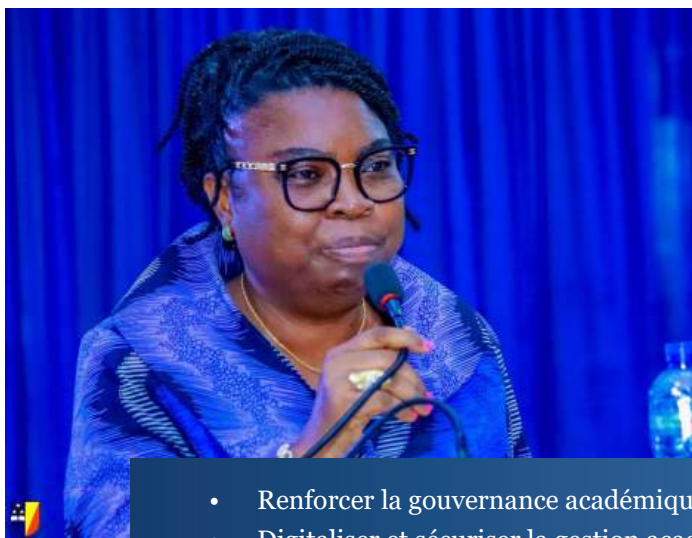
VISION DU COMITÉ DE GESTION DE L'UNIVERSITÉ DE KINSHASA

L'actuel Comité de Gestion de l'Université de Kinshasa fut institué par l'Arrêté ministériel n°175 /MINESU/ CAB.MINESU/SASM/MMK/2025 du 09 décembre 2025 portant désignation et nomination des membres des comités de gestion de quelques établissements d'enseignement supérieur de la ville de Kinshasa, République démocratique du Congo. Pour la réussite de leur mission chaque membre dévoile la vision de son mandat.



1. Recteur

« Une université reconnue et rayonnante pour ses productions scientifiques contribuant à résoudre les problèmes de la société congolaise, tout en restant ouverte au monde » : Rigueur-Qualité-Excellence-Transparence-Équité-Imputabilité.



2. Secrétaire Général Académique

« Accompagner la restauration de la rigueur académique, le respect des normes de l'ESU et le renforcement de la crédibilité institutionnelle de l'université de Kinshasa »

- Renforcer la gouvernance académique et assurer la conformité normative ;
- Digitaliser et sécuriser la gestion académique et des carrières ;
- Formation et recyclage du personnel enseignant au système LMD ;
- Réinventer les Curricula et renforcer les capacités pédagogiques ;
- Promouvoir l'internationalisation et les partenaires académiques.



3. Secrétaire Général chargé de la Recherche



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, UNIVERSITAIRE,
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET
INNOVATIONS**





**SECRÉTARIAT
GÉNÉRAL À
LA RECHERCHE
UNIKIN**



**« ENSEMBLE, FAISONS DE LA
RECHERCHE, DE L'INNOVATION ET DU
DÉVELOPPEMENT LES PILIERS D'UNE
UNIVERSITÉ TRANSFORMATRICE. »**

EXCELLENCE · INTÉGRITÉ · REDEVABILITÉ



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, UNIVERSITAIRE,
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET
INNOVATIONS**





**SECRÉTARIAT
GÉNÉRAL À
LA RECHERCHE
UNIKIN**



**DE MEME QUE LA SCIENCE ECLAIRE LA
CONSCIENCE, QUE LA RECHERCHE
FASSE RAYONNER L'UNIVERSITÉ DE
KINSHASA D'EXCELLENCE ET
INNOVATION**

EXCELLENCE · INTÉGRITÉ · REDEVABILITÉ



4. Secrétaire Général administratif

« Bâtir une administration, numérisée et performante, au service de l'excellence académique et au rayonnement de la colline inspirée »

- Transformation numérique et Dématérialisation
- Modernisation de la gestion des ressources Humaines
- Réhabilitation et valorisation du Patrimoine
- Transparence et Bonne gouvernance



5. Administrateur du budget

« Promouvoir l'entrepreneuriat au sein de l'université, en vue de rendre l'université plus indépendante »

- Promouvoir les unités de production en exploitant plus les espaces,
- Matérialiser le projet sur l'usine de l'eau : « Mayi ya Campa »
- Encourager l'élevage, culture, pisciculture...(Concession Ndjili brasserie).



A LA DÉCOUVERTE DE LA COLLINE INSPIRÉE

Paroisse Universitaire Notre-Dame de la Sagesse (NODASA), coeur de la vie universitaire

Introduction : mission, symboliques et Bâtitteur

Mission L'histoire de la Paroisse Universitaire Notre-Dame de la Sagesse (Nodasa) est étroitement liée à celle de l'Université de Kinshasa. En 2027, Nodasa célébrera ses 70 ans d'existence. Sa particularité, c'est d'être à la fois une paroisse territoriale (définie par son territoire géographique) et personnelle (définie par la catégorie des personnes qui la fréquentent). Ses fidèles sont principalement les membres de la Communauté universitaire (Professeurs, Scientifiques, Administratifs, Etudiants et Etudiantes, ainsi que leurs familles) où qu'ils soient géographiquement.

Ils sont les premiers bénéficiaires de ses services spirituels et pastoraux (accompagnement, évangélisation, prières, sacrements et sacramentaux, funérailles, etc). La mission principale de NODASA est d'accompagner les membres de la Communauté universitaire et de promouvoir le rayonnement de la foi chrétienne catholique.

Les symboliques : la forme de l'église et son emplacement



L'église paroissiale Notre-Dame de la Sagesse a la forme du poisson dont on a coupé la tête. Le poisson, en grec, c'est Ichthus (I=Iessous/X=Christos : Christ/Θ=Theou : Dieu/Y=Uios : Fils/Σ=Sôter : Sauveur. Ce qui veut dire, Jésus-Christ, Fils de Dieu Sauveur).

*La source de ces informations est : Paroisse Universitaire Notre-dame de la Sagesse 1957-2007. Présentation par Mgr M. Plevoets et Préface de M. l'Abbé M. Musua. Mai 2007.

*Pour faciliter la lecture, nous n'avons pas utilisé toujours les termes qui prévalaient à l'époque, par exemple : Léopoldville - Kinshasa ; Centre universitaire congolais Lovanium - Université Lovanium ; Mission - Paroisse ; Vicaire apostolique - Evêque ; Délégué apostolique - Nonce apostolique ; Chanoine Gillon - Monseigneur Gillon ; Abbé Bulamatari - Monseigneur Bulamatari, etc. Le lecteur saura bien interpréter les termes

C'était le signe des chrétiens au début de l'Eglise. La Tête coupée symbolise le sacrifice du Christ. L'église est donc le lieu où est célébré le Saint Sacrifice du Christ, l'Eucharistie. Ce poisson nage en direction du Campus universitaire pour signifier la grâce de l'eucharistie apporte à toutes celles et tous ceux qui y travaillent. L'église Nodasa est située entre le milieu résidentiel et le milieu professionnel. C'est pour montrer le parcours quotidien du chrétien : en quittant sa résidence pour le travail, il est invité à rencontrer le Christ pour recevoir les forces et énergies nécessaires au travail à accomplir. A la fin de son travail, il passe par l'église pour confier à Dieu le travail accompli et celui qui reste à accomplir. Ainsi, la présence divine l'accompagne durant toute la journée. Après son repos, il peut revenir à la paroisse pour la vie ecclésiale.

Le Bâtitteur : Mgr Luc Gillon



Mgr Luc GILLON est né le 15 septembre 1920 à Rochefort en Belgique. Il est Chanoine de la Cathédrale Saint-Rombaut de Malines. Il est ordonné prêtre à Malines en 1946. Il détient un doctorat en Sciences physiques (énergie nucléaire) de l'Université de Louvain/Belgique. En 1952, il part poursuivre sa formation à l'Université de Princeton avec des Séminaires d'Oppenheimer. En 1954, il est nommé Recteur de l'Université de Lovanium dont il est une des magnifiques Bâtitteurs. Tâche qu'il assumait jusqu'en 1967, avant d'en devenir l'Administrateur jusqu'en 1971. A son initiative, le premier réacteur nucléaire fut construit en Afrique, précisément sur le Campus de l'Université de Lovanium. En 1972, il est élu Doyen de la Faculté des Sciences à l'université Catholique de Louvain en Belgique. Auteur de nombreuses publications sur le nucléaire, il a participé à plusieurs programmes de recherches et organisations à travers le monde dans le même domaine. Chanoine honoraire de la cathédrale Saint-Rombaut à Malines, Mgr Gillon est titulaire de plusieurs distinctions belges et étrangères ainsi que Docteur Honoris Causa de plusieurs universités. Il a porté et transmis une vision de grandeur et d'excellence sur l'Eglise (vie de la foi et engagement chrétien), l'Université et la Société. La Communauté paroissiale et université en sont des héritiers appelés à protéger et à pérenniser cet héritage. Il meurt le 5 juin 1998 à Bruxelles, âgé de 77 ans.

Il a marqué très positivement la Communauté paroissiale Notre-Dame de la Sagesse, sa Sœur l'Université de Kinshasa et la Société congolaise. Requiescat in Pace !

Dans sa vision, la Communauté des résidents, la Communauté paroissiale, avec son église, et la Communauté universitaire devraient rayonner à travers leurs environs. C'est ce que traduit le Plan de masse du site universitaire incrusté sur la devanture de la Paroisse, œuvre inachevée dont nous avons la charge de matérialiser.

Les phases de l'histoire de Notre-Dame de la Sagesse

De 1954 A 1957 : Paroisse en gestation.

Le Centre universitaire congolais-Lovanium a commencé sa première année universitaire le 15 janvier 1954. La responsabilité et le pouvoir d'organiser l'établissement sont confiés à la Compagnie de Jésus (les Jésuites). La vie religieuse du Campus et l'encadrement spirituel des étudiants et des professeurs étaient organisés comme dans tous les établissements scolaires d'obédience catholique, avec un poste d'Aumônier. Et Mgr Joseph GUFFENS (1895-1973), Evêque Coadjuteur du Vicariat Apostolique de Kwango est nommé Aumônier du Centre Universitaire jusqu'au départ du Recteur, le Révérend Père M. SCHURMANS, le 19 juillet 1954. Il en démissionnera pour des raisons de santé. Il habitait dans la maison B1 (il y aurait même une Chapelle privée à l'intérieur. C'est en réalité, la résidence de l'Aumônier catholique de l'Université de Kinshasa), située le long de l'avenue des Pionniers. Il y habitait avec ses confrères Jésuites engagés à l'Université : Père M. SCHURMANS, Recteur, Père SMETS, Président des étudiants. En tant qu'aumônier du Centre Lovanium, il utilisait comme Chapelle ouverte au public, un local arrangé dans le premier bâtiment résidentiel des étudiants (Home II) pour les activités spirituelles et pastorales : eucharistie, adoration, la confession, répétitions de chants, etc. La première grande célébration liturgique en public, celle de l'ouverture de la première année académique a eu lieu le vendredi 15 janvier 1954 à 7h00. C'était en plein air sur le chantier à peu près à l'endroit où se trouve l'actuel bassin de natation. Cette eucharistie a été présidée par Mgr Pierre SIGISMONDI, Délégué

Apostolique, devant le Recteur, le Corps professoral (avec 5 Professeurs à Temps plein), le Personnel académique et administratif et les premiers étudiants au nombre de 29 (deux n'étaient pas encore arrivés).

Au départ de Mgr GUFFENS, l'accompagnement spirituel de la Communauté universitaire était confié aux prêtres sur place : le Chanoine Paul NICAISE, Secrétaire de l'Université, le Père Arnold JUDONG, c.i.c.m., Econome, le Père Cyrille BOUILLON, c.i.c.m., Président des résidences estudiantines, le Père Albert BOUILLON, c.i.c.m., Professeur de zoologie.

Après l'achèvement du Home central, une chapelle y a été aménagée à l'étage. Les prêtres présents y célébraient chaque jour l'eucharistie. Ce, jusqu'en 1957.

De 1957 A 1960 : début de la Paroisse Universitaire Notre-Dame de la Sagesse

L'année 1957 a été une année charnière. Elle a été marquée par de grands événements qui ont donné un visage définitif à Lovanium et à la Paroisse universitaire. En 1956, le « Centre universitaire congolais-Lovanium » avait été reconnu par l'Etat belge comme une université. L'année suivante, le 25 avril 1957, un Décret du Saint Siège par la Congrégation pour l'Education Catholique crée la Faculté de Théologie et confère en même temps à l'Université Lovanium le statut et le titre d'Université Catholique¹. Le 28 octobre 1957, il y a eu la pose de la 1^{ère} pierre de l'église paroissiale par Mgr H. VAN WAEYENBERGH, Recteur de l'Université Catholique de Louvain et Président du Conseil d'Administration de l'Université Lovanium, en présence de Mgr Alfred BRUNIERA, Délégué Apostolique, Mgr F. SCALAIS, Vicaire Apostolique et Mgr Alphonse VERWIMP, Vicaire Apostolique de Kisantu et Président de la Conférence Episcopale du Congo. Le jeune Tharcisse THIBANGU TSHISHIKU a servi à cette cérémonie comme acolyte.

3. Il n'est pas inutile de signaler que ce Décret création de Lovanium comme Université catholique n'a jamais été aboli. Au-delà de la nationalisation, l'Université catholique, du point de juridique en tant qu'Institution existe toujours.

4. Cf. Joseph KATEMBWE KALUBI et Paulin KALALA KABEYA, *Une vie pour l'Eglise et pour la Société. Mgr Tharcisse T. Tshibangu, 50 ans d'Episcopat*. Kinshasa, Editions Universitaires Africaines, 2020, p. 166. Il y a la photo de Mgr Tshibangu comme acolyte institué.

5. Cf. *Ibidem*, voir la photo d'ordination diaconale de Tshibangu.

L'église a été achevée en un temps record et utilisée à l'ouverture de l'année académique 1958-1959. Le 10 novembre 1957, Notre-Dame de la Sagesse est officiellement érigée en paroisse universitaire et placée sous l'autorité de la Conférence Episcopale. Le 28 octobre 1958, la messe du Saint Esprit y a été célébrée à 17h00 par Mgr Félix SCALAIS, Vicaire Apostolique, assisté des Chanoines Paul NICAISE et Alfred VANNESTE, en présence de Mgr Alfred BRUNIERA, Délégué Apostolique. En novembre 1958, Abbé THARCISSE TSHIBANGU y est ordonné Diacre par Mgr Félix SCALAIS, Evêque de Kinshasa². La consolidation et le développement rapide de l'Université Lovanium en professeurs et étudiants, la présence de la Faculté de Théologie, l'augmentation du nombre de professeurs ecclésiastiques ainsi que la reconnaissance de Lovanium comme une université catholique ont amené Mgr Félix SCALAIS, Vicaire Apostolique de Kinshasa, à ériger la Communauté chrétienne de Lovanium en « Mission ». C'était l'appellation qui a prévalu dans l'ensemble du territoire congolais jusqu'à l'établissement de la hiérarchie ecclésiastique locale en 1961 et les missions sont devenues des paroisses.

En même temps, par décision épiscopale, le Chanoine Pierre de LOCHT est nommé (premier) Curé de la paroisse : « Superior novae stationis missionnalis in Lovanium » (Supérieur de la nouvelle Mission à Lovanium).

Situé entre les diocèses de Kisantu et Léopoldville, la Paroisse Nodasa a bénéficié des services des Jésuites (par le diocèse de Kisantu) et des Scheutistes (Diocèse de Léopoldville). Par son Décret du 10 novembre 1957, Mgr SCALAIS rattacha territorialement la nouvelle paroisse au Diocèse de Léopoldville et la visita régulièrement entre 1957-1958.

L'année académique 1957-1958 approfondira le lien structurel entre la Paroisse Nodasa et l'Université Lovanium. Dans sa lettre du 18 février 1958, le Recteur Mgr Luc GILLON écrivait au Chanoine de LOCHT, Curé de la Paroisse : « La vie paroissiale

me semble être dans le développement actuel de Lovanium, un élément tout à fait fondamental au progrès de l'Université catholique d'Afrique ».

Dès sa nomination, le Chanoine de LOCHT s'engage avec détermination dans l'organisation de la paroisse. Il logeait avec les autres professeurs de théologie dans la 1ère aile de Thélème. Le 25 novembre 1954, il obtient l'autorisation d'organiser les célébrations eucharistiques le dimanche soir. En février 1958, le Chanoine de LOCHT rentre en Europe pour des raisons de santé. Il meurt le 9 mars 2007, à l'âge de 90 ans. Le Chanoine VANDER PERRE lui succéda. Professeur à la Faculté de théologie et Directeur des étudiants ecclésiastiques, il administra la paroisse jusqu'en octobre 1960. Il bénéficia du soutien des ecclésiastiques engagés à l'Université : Chanoine Paul NICAISE, Père Arnold JUDONG, c.i.c.m., Père Cyrille BOUILLON, c.i.c.m., Chanoine Alfred VANNESTE, Doyen de la Faculté de théologie, Père Bernard OLIVIER, o.p., Professeur de Morale, Père Frans BONTINCK, c.i.c.m., Professeur d'Histoire ecclésiastique, Père Jaak SEYNAEVE, m.a., Professeur d'Exégèse, etc. Ils occupaient la 1ère aile de Thélème. Ils assuraient les eucharisties, d'abord au Home central et à partir d'octobre 1958 à l'église paroissiale. Chaque dimanche, il y avait 5 offices eucharistiques : 6h30, 7h30, 8h30, 11h30 et 18h00. A l'ouverture des Cliniques universitaires en novembre 1957, le Père A. JUDONG en devient le premier aumônier. Ce fut progressivement que les structures et services paroissiaux virent le jour. La première chorale fut dirigée par le séminariste Tharcisse TSHIBANGU, c'est l'actuelle Chorale Notre-Dame de la Sagesse qui célébrera ses 70 ans la même année que la Paroisse Nodasa. Ce n'est qu'à partir d'octobre 1958 que l'actuelle église a commencé à être utilisée pour les grandes célébrations, même en rythme africain. En 1958, Mademoiselle Ghislaine MONS, Secrétaire du Recteur, fonda le scoutisme. Puis, la première réunion de Pax Romana a eu lieu le 27 avril 1958.

⁴Il n'est pas inutile de signaler que ce Décret création de Lovanium comme Université catholique n'a jamais été aboli. Au-delà de la nationalisation, l'Université catholique, du point de juridique en tant qu'Institution existe toujours.

⁵Cf. Joseph KATEMBWE KALUBI et Paulin KALALA KABEYA, Une vie pour l'Eglise et pour la Société. Mgr Tharcisse T. Tshibangu, 50 ans d'Episcopat. Kinshasa, Editions Universitaires Africaines, 2020, p. 166. Il y a la photo de Mgr Tshibangu comme acolyte institué.

⁶Cf. Ibidem, voir la photo d'ordination diaconale de Tshibangu.

De 1960 à 1971 : Pleine Activité pastorale et Construc- tion du Centre paroissial

Au début de l'année académique 1960-1961, la paroisse a reçu un nouveau Curé : l'Abbé Raymond THYSMAN, prêtre du Diocèse de Malines et Doctorat en Théologie. De 1960 à 1965, il a habité à la Résidence « Thélème », au premier appartement à droite de l'entrée ; puis, en 1965 au Centre paroissial qui venait d'être construit (une partie de l'actuel presbytère). Avec son arrivée en octobre 1960, la Paroisse acquiert une vraie identité paroissiale. Alors que les deux premiers curés ont été choisis parmi les professeurs de la Faculté de Théologie, l'Abbé THYSMAN lui, a été nommé explicitement pour être Curé de la Paroisse. C'est secondairement qu'il a été nommé également Professeur à temps partiel à la Faculté de théologie. Avec l'aide de plusieurs collaborateurs, clercs et laïcs, il donna un grand dynamisme et rayonnement à la pastorale paroissiale de NODASA à travers de nombreuses initiatives et la naissance de plusieurs groupes paroissiaux. Entre février 1967 et juin 1970, suite à une grève des étudiants, le climat devient plus tendu entre le pouvoir politique et l'Eglise. Le mercredi 9 juin, il est signifié qu'il doit quitter le sol congolais. Ce qu'il fit le lendemain. Le Cardinal MALULA désigna alors provisoirement l'Abbé Bernard GAUTHIER pour assurer la permanence. Puis, la Conférence épiscopale a désigné l'Abbé Laurent MONSENGWO, jeune Professeur à la Faculté de Théologie, pour assumer l'intérim. Ce qu'il a fait jusqu'à l'arrivée de l'Abbé RUHAMANYI en novembre 1971.

De 1971 à 1982 : Père de crise

L'Abbé Déogratias RUHAMANYI BISIMWA (1971-1982), Prêtre de Bukavu et Docteur en Théologie biblique, est nommé Curé. Son pastorat a coïncidé avec de grands événements d'ordre social, académique, ecclésial, politique : la nationalisation de l'Université Lovanium, la transformation de l'Université en Campus de l'Université nationale du Zaïre, la suppression des prénoms, la nationalisation des écoles et des entreprises industrielles et commerciales, et par la suite la radicalisation, l'expulsion du Cardinal Joseph-Albert MALULA, l'exclusion de la Faculté de Théologie Catholique et

de la Faculté de Théologie Protestante de l'Université de Kinshasa. Après la mobilisation, au retour des étudiants, il a fallu reprendre l'organisation et le fonctionnement des mouvements paroissiaux. Il réussit à refaire et à enrichir le tissu paroissial. En 1982, après deux mandats de cinq ans, il est rappelé par Son Evêque pour rendre service au Grand Séminaire de Muresa, près de Bukavu. Il est remplacé par le Père Célestin MUBENGAYI, c.i.c.m.

De 1982 A 1992 : approfondissement de la vie paroissiale

Le nouveau Curé, le Père Célestin MUBENGAYI LUAKALE de la Congrégation des Missionnaires de Scheut (c.i.c.m.) succède à Monsieur l'Abbé Deogratias Ruhamany le 9 octobre 1982. Il s'emploie à la pastorale ordinaire : célébrations, prédications, visites. A l'occasion du 30^e anniversaire de la Paroisse et du 25^e anniversaire de son ordination sacerdotale en 1987, il reçut un don du Président de la République. Il l'utilisera pour la construction de l'extension du Centre paroissial. C'est sous son mandat que le Centre paroissial, construit par le Curé THYSMAN, connaîtra un sensible développement. En novembre 1987, il autorisa le fonctionnement du Mouvement des Professeurs Catholiques. Plus tard, grâce au don de la Gecamine-exploitation, il obtint la cloche de notre église paroissiale. Elle a été « baptisée » par le Cardinal MALULA, avec comme marraine Madame MAYUMA SUMA Anne Marie. Le 31 décembre 1989, le Père MUBENGAYI termine son mandat et est remplacé par le Père Joseph MBUYI, franciscain (o.f.m.), licencié en Théologie et spécialiste en Bibliothéconomie. Il terminera sa mission pastorale en février 1992. C'est alors que Mgr TSHIBANGU, Evêque auxiliaire, désignera le Chanoine PLEVOETS d'assurer l'intérim. C'est ce qu'il a fait.

De 1992 à 2003 : élargissement des activités paroissiales

La période de 1992 à 2003 a été marquée par une alternance de curés titulaires et de curés ad intérim : Abbé Camille YENDA de septembre 1992 à août 1994, l'Abbé Dominique BULAMATARI du mois d'août 1997 à février 2000, le Chanoine M. PLEVOETS de février 1992 à septembre 1989, d'août 1994 à août 1997, d'avril 2000 à octobre 2003. Chaque Curé a essayé d'élargir le champ pastoral et de resserrer les liens

avec l'Université de Kinshasa. C'est Mgr Pleviets qui entreprit des démarches, pour clarifier la relation de la Paroisse universitaire NODASA avec la Conférence Episcopale Nationale du Congo et l'Archidiocèse de Kinshasa, en s'appuyant sur les documents de la Congrégation pour l'apostolat des laïcs et de la Congrégation pour l'Education catholique datés de 1994. Il a pu obtenir qu'il soit bien défini que la Paroisse universitaire dépende entièrement de l'autorité de l'Evêque du lieu (l'Archevêque de Kinshasa). La Commission épiscopale pour l'Apostolat pour les laïcs a seulement une compétence consultative pour les problèmes qui concernent l'apostolat en milieu universitaire en général. En novembre 1994, il a créé **l'Œuvre Gabriella (OGA)** qui a comme objectif d'accueillir et d'encadrer les étudiantes enceintes. Jusqu'à ce jour, plus de 2000 jeunes filles étudiantes à l'UNIKIN comme ailleurs ont bénéficié de cette Œuvre. En 1995, suite à une suggestion du Conseil paroissial, **l'Ecole de la Doctrine Chrétienne** a vu le jour. Des modules ont été consacrés entre autres aux sciences bibliques, à la morale chrétienne, à la révélation, à l'apostolat des laïcs, la mariologie, etc. Mgr M. PLEVOETS a continué à diriger cette Ecole jusqu'au 31 juillet 2005, quand le Professeur BONGO-PASI en est devenu le Responsable. A ce moment l'Ecole de la Doctrine avait organisé 24 modules. Après une longue période d'inactivité, cette initiative est relancée en mars 2025 sous le nom de **l'Ecole de la Foi Saints Pierre et Paul**. En août 1997, Abbé Dominique Bulamatari est nommé Curé. Peu de temps avant sa nomination épiscopale, à la fête d'Assomption 1999, il lance l'idée de la construction d'une grotte en l'honneur de la Sainte Vierge Marie. Il a établi officiellement un partenariat entre la Paroisse universitaire de Louvain (K.U.L.) et la Paroisse Notre-Dame de la Sagesse. Cette collaboration a été officialisée lors de la visite de Monsieur l'Abbé Jean DUMON, Curé de la Paroisse universitaire de Leuven. C'est dans ce cadre que la paroisse a pu obtenir un bon nombre d'ordinateurs et que l'Abbé BULAMATARI a décidé d'améliorer le service à la Communauté universitaire et paroissiale : transformer l'ancienne bibliothèque et salle de lecture en Centre informatique. Cette transformation a rendu plus urgente la construction de l'extension du Centre paroissial. Après son départ, le Cardinal Frédéric ETSOU, en avril 2002, demande, une fois encore, au Chanoine PLEVOETS d'assurer pour la troisième fois l'intérim de la Paroisse. Il entreprendra le projet de la construction de l'extension du Centre

paroissial. La première aile a été achevée en 2002, comprenant la salle de lecture et le magasin des livres. L'imprimerie et la librairie ont reçu plus tard leur bâtiment qui constitue la première partie de la deuxième aile. Ensuite, il entreprit des démarches pour la construction de **la grotte**. Celle-ci a pu être achevée entièrement avec les dons généreux des seuls paroissiens. L'inauguration a eu lieu en août 2004, le jour de l'installation canonique du nouveau Curé, Monsieur l'Abbé MUSUA, Mgr Edouard KISONGA, Evêque Auxiliaire Chargé de la Région apostolique-Ouest. A la fin de son mandat, il a acquis un groupe électrogène de 40 KVA pour la paroisse et a renouvelé une partie de l'équipement de l'imprimerie.

De 2003 à ce jour : consolidation de la vie paroissiale

Monsieur l'Abbé Matthieu MUSUA MIMBARI a été nommé en septembre 2003. Il a pris sa fonction de Curé le dimanche 3 octobre 2003. Il a réorganisé le Centre informatique et lui a donné une nouvelle efficacité. Il a fait progresser les dossiers des parcelles qui avaient été attribuées à la Paroisse sur le terrain appelé « COGELOS ». Il a beaucoup travaillé pour l'ouverture de la paroisse au monde et à la Communauté internationale. Le vendredi 27 avril 2007, la Paroisse a eu l'honneur de recevoir Son Eminence le Cardinal Zénon GROCHOLEWSKI, Préfet de la Congrégation pour l'éducation catholique, accompagné de Son Excellence Monseigneur G. d'ANIELLO, Nonce apostolique, avec leurs Excellences Nosseigneurs L. MONSENGWO et Th. TSHIBANGU, respectivement Président et Vice-Président de la Conférence Episcopale Nationale du Congo, et Mgr Dominique BULAMATARI, Evêque Auxiliaire de Kinshasa, Chargé de la Pastorale universitaire.

Conclusion

L'histoire de la Paroisse Universitaire Notre-Dame de la Sagesse, une entité ecclésiastique à la fois territoriale et personnelle, se caractérise, prioritairement, par le service à rendre à la Communauté de l'Université de Kinshasa. Car, ses fidèles sont principalement les membres de cette Communauté universitaire.

Le développement de ses structures pastorales s'inscrit dans cette optique. A travers des années, cette relation réciproque s'affermir et s'approfondit.

Chaque Curé y apporte une touche particulière suivant le charisme que l'Esprit Saint lui a donné.

En cette période de préparation du Jubilé de 70 ans d'existence de la Paroisse Universitaire, l'Equipe pastorale a levé l'option de promouvoir une traditionnelle et réciproque relation avec la Communauté universitaire de l'UNIKIN et de l'ISTM à travers de nouvelles initiatives.

Voici la liste des Curés de Notre-Dame de la Sagesse depuis ses origines à ce jour :

- 1954-1957 : Mgr Joseph Guffens (Aumônier)
- 1957-1960 : Chanoine de Locht
- 1960 à 1970 : Abbé Thysman
- 1970 : Abbé Bernard Gauthier
- 1971 : Abbé Laurent Monsengwo
- 1971-1982 : Abbé Déogratias Ruhamanyi
- 1982-1989 : Père Célestin Mubengayi
- 1990-1992 : Père Joseph Mbuyi
- 1992-1994 : Abbé Camille Yenda
- 1994-1997/2000-2003 : Mgr Maurice Plevvoets
- 1997-2000 : Mgr Dominique Bulamatari
- 2003-2007 : Abbé Matthieu Musua
- 2008-2009 : Abbé Jean-Freddy Bobo
- 2009-2012 : Abbé Joseph Lukelo
- 2013-2018 : Abbé François Luyeye
- 2018-2021 : Abbé Antoine Matenkadi
- 2021- : Abbé Georges Njila



Panorama des Facultés, de la fondation aux développements récents de l'UNIKIN

Dans le cadre du bon fonctionnement de l'Université et conformément aux textes régissant l'enseignement supérieur et universitaire, les facultés constituent les **unités académiques fondamentales** chargées de la mise en œuvre des missions essentielles de l'Université. Elles constituent le socle académique, scientifique et institutionnel de l'Université. Leur efficacité conditionne la qualité de l'enseignement, la performance de la recherche et l'impact de l'Université sur le développement durable national par la valorisation de la recherche et le transfert des innovations. La faculté est le moteur académique de l'université pour l'Enseignement, la Recherche, le Service à la société, la Gouvernance et l'Innovation.

L'Université de Kinshasa compte 13 Facultés qui sont :

1. **Faculté de Droit**
2. **Faculté des Sciences Economiques et de Gestion**
3. **Faculté des Lettres et Sciences Humaines**
4. **Faculté de Médecine**
5. **Faculté de Médecine Dentaire.**
6. **Faculté de Médecine Vétérinaire**
7. **Faculté de Pétrole, Gaz et Energies Nouvelles**
8. **Faculté Polytechnique**
9. **Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation**
10. **Faculté des Sciences Pharmaceutiques**



11. Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques.

12. Faculté des Sciences et Technologies

13. Facultés des Sciences Agronomiques et environnement

Pour le bulletin du mois de janvier, nous avons choisi sur les 13 Facultés à l'UNIKIN que comptent l'UNIKIN deux facultés à vous présenter.

La Faculté des Sciences et Technologies (1^{ère} faculté à être construite et ouverte) et celle de Médecine dentaire la dernière à être créée.

Faculté des Sciences et Technologies

La Faculté des Sciences et Technologies fut construite et ouverte en 1954 tel que le montre la plaque : Une pierre venue de la Belgique et a été incrustée dans les moellons pour la construire.



Le bureau facultaire est composé de :

- Professeur Kisangala Muke, Doyen
- Professeur Kayembe Vice-Doyen chargé de l'Enseignement
- Professeur ITEKU Bekomo Jeef, Vice-Doyen chargé de la Recherche
- Professeur NSIMANDA Camille, Secrétaire académique facultaire.

Le Doyen de ladite faculté, le Professeur Kisangala Muke (un Géomaticien et hydroclimatologue). Le Professeur Kisangala Muke est l'actuel Doyen de la faculté des sciences et technologie, il est Géomaticien et hydroclimatologue, la Faculté des Sciences est la première faculté construite par les belges. Le premier Doyen Luc Gillon a occupé ce bureau qui est encore celui du Doyen. Le Doyen a bien voulu nous renseigner sur les filières organisées et les domaines de recherche dans lesquels évoluent sa faculté.

Elle comporte 6 mentions :

- Chimie et Industrie
- Géosciences
- Mathématique, Statistiques et Informatiques
- Physique et Technologie
- Sciences et Gestions de l'environnement
- Sciences de la vie (ex Biologie)

Elle compte 221 professeurs, 69 CT et Assistants (206 académiques et 43 recherches). Sa capacité d'accueil est de +/- 4000 étudiants. Elle organise 3 cycles selon le système LMD. Elle compte 8 centres de recherches et laboratoires. Elle loge l'INERA qui héberge l'Herbarium de l'UNIKIN avec plusieurs Espèces.

Les centres de recherches de la faculté des sciences et technologie :

- CRIA: Centre de Recherche et Informatique Appliquée
- CEREMAN: Centre de Recherche en Mathématique Appliquée et Numérique
- LAMAN: Centre de Recherche et Transfert de Technologie Scientifique Innovée , où se trouve logé le laboratoire de Microbiologie et Nutrition
- CMBAKE: Centre de Recherche Mbale Kunzi d'écologie
- IRSST: Institut de Recherche en Santé et Sécurité au Travail
- CRECIPO: Centre de Recherche en Ciment Pouzzolanique Bas Carbone
- CREMAS: Centre de Recherche en Matériaux et Spectroscopie
- CRIME: Centre de Recherche en Instrumentalisation et Métrologie Environnementale.
- LARAN : Laboratoire d'Analyses et de Recherches sur les Aliments et la Nutrition



Un monument se trouve à la devanture de cette faculté. C'est celui de Youri Gagarine, 1^{er} Russe à voler dans l'espace, il avait 1m 40 de taille, taille qui lui a permis d'entrer dans la capsule comme 1^{er} Cosmologue.

Pour plus d'informations visitez le site <https://www.facsciences-unikin.ac.cd/index.php/fr/>



La Faculté fut créée le 02/03/2022, sur décision rectorale numéro 0032/UNIKIN/R/2022 du 02/03/2022 après autorisation du Conseil d'Administration des Universités. C'est fut à l'initiative du Doyen Professeur PUNGA MAOLE en 2017, après sa participation à la conférence des Doyens des facultés de Médecine dentaire au MAROC sous la coordination du Chef de Département à l'époque Professeur Dr. Songo BAUKAKA et l'ancien Médecin directeur Adjoint des CUK ; Professeur Dr. LUTLA PENE SHENDE. Le chef de Département d'odontostomatologie, avait sollicité la Création et l'agrément de la Faculté de Médecine Dentaire en 2018. Le dossier a été validé au Conseil Facultaire de la Faculté de Médecine en 2018 sous la gouvernance du Doyen susmentionné et cet avis favorable portant Création de la Faculté de Médecine dentaire a été transmis au Rectorat à la même année par Le Doyen JM KAYEMBE NTUMBA.

VISION: Devenir un modèle pour la formation des meilleurs dentistes reconnus pour leur excellence et leur conscience professionnelle sociale, grâce à l'intégration unique de la recherche, de l'enseignement et du service à la communauté ;

Se distinguera par l'influence qu'on doit exercer sur l'amélioration de la santé globale des populations.

MISSION: contribue au développement des connaissances en articulant la recherche fondamentale et la recherche clinique, ainsi participé activement à la promotion de la santé ;

Former des professionnels de la santé buccodentaire hautement qualifiés et conscients de leur responsabilité sociale de mettre leurs compétences au service de la population.

VALEURS

Respect et ouverture ;

Intégrité et professionnalisme ;

Engagement et compassion ;

Dépassement et excellence

Le Bureau décanal est constitué de :

- Professeur Jean Paul SEKELE (Doyen)
- Professeur Jacques BOLENGE VDE
- Professeur Fidèle NYIMI (VDRSA)
- Professeur Augustin Mantshumba (Secrétaire Académique facultaire)

Elle a en son sein 8 départements (dont 6 départements cliniques) avec 20 professeurs 9 Chef de Travaux et 31 Assistants. Sa capacité d'accueil est de 1717 étudiants.

Pour plus d'informations visitez le site

www.unikin.ac.cd/fac/medecinedentaire/a-propos/

Le Centre de Référence des Maladies Rares et Non-Diagnostiquées (CRMRND) de l'Université de Kinshasa : une plateforme intégrée de soins, de formation et de recherche

Dans le cadre de la mise en œuvre des missions fondamentales de l'Université, notamment la production des connaissances scientifiques, la promotion de l'innovation et la contribution au développement socio-économique, il est institué des Centres de Recherche dans les disciplines organisées au sein des Facultés.

Le Centre de Recherche constitue une structure stratégique dédiée à la coordination, au développement et à la valorisation des activités de recherche scientifique. Le Centre de Recherche

Universitaire est une structure académique spécialisée, placée sous l'autorité de l'Université, chargée de :

- Conduire et coordonner des programmes de recherche scientifique et technologique ;
- Appuyer les facultés et instituts dans leurs activités de recherche ;
- Favoriser l'interdisciplinarité et l'innovation.

Le **Centre de Référence des Maladies Rares et Non-Diagnostiquées (CRMRND)** est une structure académique et clinique rattachée à la **Faculté de Médecine de l'Université de Kinshasa (UNIKIN)**, au sein du Centre de Génétique Humaine et établie au sein des Cliniques Universitaires de Kinshasa (CUK). Créé pour répondre aux défis posés par les maladies rares et complexes en République Démocratique du Congo (RDC), le CRMRND a pour mission d'améliorer l'accès au diagnostic, à la prise en charge spécialisée, à la formation et à la recherche dans un domaine longtemps resté marginalisé dans les systèmes de santé à ressources limitées.



L'équipe scientifique et administrative du CRMRND

Les maladies rares, bien que peu fréquentes, concernent collectivement un nombre important de patients. Elles sont le plus souvent d'origine génétique et se manifestent dès l'enfance, avec des conséquences médicales, sociales et psychologiques majeures pour les patients et leurs familles. En RDC, ces maladies sont confrontées à une errance diagnostique prolongée, liée au manque d'expertise spécialisée, à l'insuffisance des infrastructures diagnostiques et à l'absence de registres structurés. C'est dans ce contexte que le CRMRND s'est positionné comme un **centre de référence national**, combinant expertise clinique, outils génétiques modernes et approche multidisciplinaire.

Sur le plan clinique, le CRMRND assure des consultations spécialisées pour des patients présentant des maladies rares ou non diagnostiquées. Deux niveaux de prise en charge sont proposés : des consultations standard, réalisées par les équipes du Centre, et des consultations multidisciplinaires mobilisant plusieurs spécialités des CUK, notamment la génétique clinique, la pédiatrie, la neurologie, l'endocrinologie, la néphrologie et la cardiologie. Cette approche intégrée permet une évaluation globale des patients, une orientation diagnostique plus précise et, lorsque cela est possible, une prise en charge thérapeutique ciblée et un conseil génétique structuré pour les familles.

La **formation** constitue un pilier central des activités du CRMRND. Le Centre participe activement à la formation des étudiants en médecine, des médecins en spécialisation, des assistants et des jeunes chercheurs, en les intégrant aux consultations cliniques, aux réunions de discussion de cas et aux activités de recherche. Il joue également un rôle clé dans le renforcement des capacités des cliniciens en province, à travers le réseau national des maladies rares et non-diagnostiquées. Cette dimension formative vise à créer une masse critique de professionnels capables de reconnaître, diagnostiquer et prendre en charge les maladies rares sur l'ensemble du territoire national.

En matière de **recherche**, le CRMRND développe des projets centrés à la fois sur les maladies rares et sur certaines maladies chroniques à forte composante génétique. Parmi ses initiatives phares figure l'**African Rare Diseases Initiative (ARDI)**, qui explore principalement les maladies neurodéveloppementales chez l'enfant, en combinant phénotypage clinique approfondi et analyses génétiques avancées. En 2025, le Centre a également lancé le programme **CongOmics**, une initiative nationale de génomique visant à constituer des cohortes cliniques bien caractérisées dans des domaines tels que le cancer du sein, le diabète de type 2, les cardiomyopathies et la pharmacogénomique des antirétroviraux. Ces projets contribuent à une meilleure représentation des populations congolaises et africaines dans la recherche génomique mondiale. En 2025, les membres du CRMRND ont été impliqués dans **15 publications** dans des revues renommées dans le monde

Le CRMRND s'inscrit par ailleurs dans une dynamique d'**ouverture et de rayonnement international**. À travers l'engagement de ses membres dans des réseaux scientifiques, des consortiums de recherche et des publications internationales, le Centre contribue à faire entendre une voix congolaise et africaine dans le champ des maladies rares et de la médecine génomique. Cette visibilité internationale repose sur une expertise ancrée localement, fondée sur les réalités cliniques et génétiques des patients pris en charge en RDC.

Enfin, le CRMRND accorde une importance croissante aux infrastructures et aux systèmes d'information, condition indispensable à une recherche et à une prise en charge de qualité. Le renforcement des capacités computationnelles, la mise en service d'équipements diagnostiques spécialisés et le déploiement de plateformes de gestion des données contribuent à la souveraineté scientifique et à la durabilité des activités du Centre.

À travers ses missions de soins, de formation, de recherche et de service à la communauté, le CRMRND illustre le rôle que peut jouer une université publique africaine dans le développement d'une médecine spécialisée, innovante et socialement engagée. Il constitue aujourd'hui un exemple de structuration progressive et ambitieuse de la génétique clinique et des maladies rares en République Démocratique du Congo.



OIPR, OUTIL STRATÉGIQUE AU SERVICE DU RAYONNEMENT INSTITUTIONNEL ET DES CHERCHEURS DE L'UNIKIN

L'**Outil d'Inventaire et de Planification de la Recherche (OIPR)** est une plateforme numérique destinée à permettre aux chercheurs de l'Université de Kinshasa (corps académique et scientifique) de **recenser, structurer et valoriser leurs activités de recherche** aux niveaux national et international.

À travers l'OIPR, chaque chercheur présente :

- ses travaux de recherche réalisés,
- ses projets en cours et à venir,
- ainsi que les recherches ayant généré une **plus-value scientifique, sociale ou économique** au bénéfice de la communauté.

L'OIPR constitue également un **outil de Ranking et de promotion institutionnelle** des centres de recherche, laboratoires, écoles spécialisées et unités scientifiques de l'Université de Kinshasa. Il sert de **répertoire numérique officiel des chercheurs de l'UNIKIN**, en mettant à disposition des informations fiables et actualisées sur :

- les profils des chercheurs,
- leurs domaines de recherche,
- leurs publications,
- leurs projets,
- leurs services à la communauté,
- et leur participation à des manifestations scientifiques.

En appui au **Secrétariat Général chargé de la Recherche**, l'OIPR contribue notamment à :

- la production de statistiques sur les activités de recherche ;
- l'élaboration et la diffusion de documents d'information scientifique ;
- l'élaboration, le suivi et l'actualisation du plan stratégique de la recherche ;

- l'identification et la mobilisation de partenaires techniques et financiers ;
- le renforcement de la visibilité, de la gouvernance et de la planification stratégique de la recherche à l'UNIKIN.

Pour plus d'informations visitez le site:

<https://www.unikin.ac.cd/oipr/>

Par MUSUAMBA
KABENGELE NATHALIE



REDYNAMISATION DE LA RECHERCHE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

L'avènement du **Secrétariat Général chargé de la Recherche** au sein des institutions d'enseignement supérieur et universitaire en République Démocratique du Congo, tel qu'institué par l'autorité de tutelle, a marqué une étape décisive dans la revalorisation de l'une des missions fondamentales de l'Université : **la recherche scientifique**.

À l'Université de Kinshasa, cette dynamique s'est progressivement affirmée grâce à l'engagement des Secrétaires Généraux chargés de la Recherche qui se sont succédés à la tête de ce service stratégique. Après le Professeur **Antoine Tshimpi Wola**, le Professeur **Émile Ngoy Kasongo** et la Professeure **Marie-Claire Yandju Dembo** d'a Letshu, l'actuel Secrétaire Général chargé de la Recherche, le **Professeur Paulin Mutwale Kapepula**, inscrit son action dans la continuité et le renforcement de cette mission essentielle.

□ Une mission au cœur de la vie académique

Conformément aux attributions du Secrétariat Général chargé de la Recherche, son action vise notamment à :

- Initier, faciliter, superviser et coordonner les activités scientifiques ;
- Encadrer les doctorants ;
- Superviser les publications et les missions scientifiques ;
- Organiser les manifestations scientifiques et les échanges académiques ;
- Assurer le rayonnement de l'Université de Kinshasa dans le domaine de la recherche.

Ces missions traduisent la volonté de faire de la recherche un pilier structurant de la gouvernance académique et du développement institutionnel de l'UNIKIN.



Professeur Antoine
Tshimpi wola
(21/09/2021 - 18/05/2023)



Professeur Émile
Ngoy Kasongo
(18/05/2023 - 11/09/2023)



Professeure
Yadju
(11/09/2023 – 15/12/2025)



Professeur
Mutwale Kapepula
Paulin
(19/12/2025-)

▪ Une vision fédératrice pour l'avenir

Porté par la vision : « Ensemble, faisons de notre Université un levier de transformation par la recherche, l'innovation et le développement », le Secrétaire Général chargé de la Recherche entend apporter sa pierre à l'édifice patiemment construit par ses prédécesseurs, en vue de faire de la recherche l'essence même de la vie académique à l'Université de Kinshasa.

Cette orientation stratégique vise à positionner l'UNIKIN comme un pôle d'excellence scientifique, capable de produire des connaissances pertinentes, de stimuler l'innovation et de contribuer efficacement aux réponses aux défis nationaux et internationaux, dans une perspective de développement durable.

SCIENTIFICA

Atelier de formation sur la création et la gestion d'un journal scientifique : À l'intention des chercheurs de l'Université de Kinshasa (UNIKIN)

Face aux défis liés à la prolifération de revues prédatrices, au faible taux d'indexation des revues africaines et à la nécessité de renforcer la crédibilité scientifique institutionnelle, le Secrétariat Général à la Recherche a organisé un atelier de formation dans le but de Renforcer les capacités des chercheurs de l'Université de Kinshasa pour la **création, la gestion et la pérennisation de journaux scientifiques**



crédibles, alignés sur les normes internationales de publication académique.

Cet atelier a connu la participation des membres du personnel académique, scientifique des responsables des revues et des étudiants. Tenu dans la salle du Conseil de la faculté de Droit ce vendredi 31 janvier 2026, il a permis aux participants d'avoir une compréhension claire des étapes de création d'un

journal scientifique ; des normes internationales et critères d'indexation. Des compétences pratiques en gestion éditoriale et en éthique de publication ont été renforcées. A l'issue de cet atelier, il a été pris l'engagement de construire une dynamique institutionnelle de professionnalisation des revues scientifiques de l'UNIKIN pour constituer une base de revues scientifiques crédibles de l'UNIKIN.

Cette dynamique est essentielle pour hisser haut l'Unikin dans le Ranking.

ATELIER DE FORMATION SUR LA CRÉATION ET LA GESTION D'UN JOURNAL SCIENTIFIQUE

Le Secrétariat Général chargé de la Recherche de l'Université de Kinshasa organise l'Atelier de formation sur la création et la gestion d'un journal scientifique.

30 Janvier 2026
Heure: 9H00 à 13H
UNIKIN
Salle BAKANDEJA,
FACULTÉ DE DROIT

BUT
Renforcer les capacités des chercheurs de l'Université de Kinshasa pour la création, la gestion et la pérennisation de journaux scientifiques crédibles, alignés sur les normes internationales de publication académique

THÉMATIQUES :

- 1 ► **Création d'un journal scientifique :**
- Etapes clés et prérequis
- Spécificités et défis des revues scientifiques africaines,
- 2 ► **Normes internationales et critères d'indexation**
- 3 ► **Introduction à Crossref et à ses services pour les universités : la valeur des DOI et la gestion des métadonnées scientifiques à l'Université de Kinshasa.**

Richard RISASI
Président du CAMES-AFRICA et
Ambassadeur de Crossref en RDC

Johanssen Obanda
Crossref Community
Engagement Manager

Atelier sur la stratégie de redynamisation de la recherche dans l'espace CAMES, Bamako du 19 au 23 janvier 2026

Le SGR ainsi que le Directeur de l'Ecole de criminologie de l'Université de Kinshasa ont participé du 19 au 23 janvier 2026 à un atelier du Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur (CAMES) sur la stratégie de redynamisation de la recherche dans son espace à Bamako (Hôtel de l'Amitié), en République du Mali.

Cet atelier a réuni les différentes parties prenantes de la recherche et de l'enseignement supérieur dans l'espace CAMES, à savoir les Directeurs Généraux (équivalents des Secrétaires Généraux des ministères) de la Recherche et de l'Innovation des différents pays membres du CAMES, les Vice-Présidents/Recteurs (équivalents des SG des universités au sein des pays membres du CAMES) en charge de la recherche, les Responsables des écoles doctorales au

sein des universités des pays membres du CAMES, les Coordonnateurs des Programmes thématiques de recherche (PTR), les Présidents des Comités techniques spécialisés du CAMES, les Représentants des Rédacteurs en chef des revues (Revue Africaine et Malgache de Recherches Scientifiques-RAMReS), les Partenaires techniques et/ou financiers du CAMES (RPTF), les bailleurs de fonds, les experts et personnes ressources, plus de quatre-vingt-dix participants.

Cet atelier fondateur de la stratégie de la redynamisation de la recherche dans l'espace du CAMES avait pour objectifs de :

- définir une politique commune et ambitieuse de recherche pour l'espace CAMES (en vue du développement de la diplomatie scientifique et de l'harmonisation des politiques de recherche dans l'espace CAMES),
- d'élaborer la stratégie de la redynamisation de la recherche dans l'espace CAMES, en conformité avec le Plan stratégique du développement 2024-2028 du CAMES et les résolutions du Conseil des Ministres du CAMES.
- de réfléchir sur une meilleure valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation dans l'espace CAMES (Base d'indexation des revues scientifiques du CAMES, politique de science ouverte du CAMES, système de classement des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche du CAMES),

■ de réfléchir sur la stratégie de développement de partenariats et de financement de la recherche et de l'Innovation dans l'espace CAMES (gouvernance du Prix Macky Sall, mise en œuvre de l'Accord CAMES-Union Africaine, développement de partenariats avec les Banques BM/BAD/BOAD et les Fonds nationaux de recherche...),

■ de réfléchir sur le développement d'un programme de mobilité académique du CAMES, et de redynamisation du programme Olympiades Universitaires du CAMES.

Pour ce faire, cinq (5) groupes de travail ont été constitués :

- Groupe 1 : Politique de recherche commune et diplomatie scientifique (constitué des Directeurs [Secrétaires] Généraux des Ministères de la Recherche et de l'Innovation) ;

■ Groupe 2 : Stratégie de développement de la recherche dans l'espace CAMES (constitué par les Vice-Présidents ou Vice-Recteurs des universités en charge de la Recherche, les Responsables d'écoles doctorales et Présidents des Comités techniques spécialisés du CAMES, Coordonnateurs des Programmes Thématiques de Recherche) ;

■ Groupe 3 : Stratégie de valorisation des résultats de la recherche (constitué des Responsables des revues RAMRES, personnes ressources) ;

■ Groupe 4 : Stratégie de partenariat et de financement de la recherche ;

■ Groupe 5 : Mobilité académique et Olympiades universitaires du CAMES.

Les participants à l'atelier, répartis en ces différents groupes, avaient pour mission de produire des Documents de déclaration d'une politique commune ambitieuse de la recherche dans l'espace CAMES, des textes réglementaires sur le Réseau des Directeurs [Secrétaires] Généraux des Ministères de la Recherche et Innovation, sur les Collèges d'écoles doctorales du CAMES, sur la Stratégie pour la création des Pôles de Compétences Recherche, Innovation-Développement du CAMES (Programmes thématiques-RID), sur la Stratégie d'opérationnalisation du CODEX et la promotion de la production scientifique, un Document de Projet de système de Classement des Institutions d'Enseignement Supérieur du CAMES, un Document du Projet de fond de mobilité académique dans l'espace CAMES, un Document de redynamisation et de restructuration des OUC, un Texte réglementaire de la gouvernance du Prix Macky Sall pour la Recherche, un document sur les Financements et partenariats (Nouvelles collaborations avec le secteur privé et diversification des sources de financement).

Cet atelier est vraiment fondateur d'une nouvelle dynamique de priorisation de la recherche comme un socle de l'innovation et du développement de l'Afrique sur le plan socio-économique et politique à travers l'organisation des recherches doctorales de qualité visant la transformation du contexte de vie des populations africaines.

L'Université de Kinshasa, devrait organiser rapidement ses écoles doctorales conformément à l'Arrêté n° 134 du 21 octobre 2025 portant organisation des écoles doctorales au sein des établissements d'enseignement supérieur et universitaires en RDC, afin d'obtenir

l'accréditation ministérielle pour opérationnaliser les formations doctorales susceptibles de redynamiser une recherche de qualité. De cette façon, l'Université de Kinshasa pourra se positionner pour solliciter, au bout de 5 ans, son adhésion aux Collèges doctoraux du CAMES, faire partie de ce réseautage et bénéficier de la mutualisation des ressources en s'inscrivant dans cet élan collectif d'excellence de la recherche et de l'innovation pour le développement des pays africains.



RECOMMANDATIONS

Etats membres

1. Instituer un fond d'appui à la Recherche destiné à financer les projets de recherche des chercheurs du pays
2. Disponibiliser les fonds et assurer une gestion efficace et efficiente des ressources
3. Mutualiser pour créer un fond d'appui régional ou sous régional pour une indépendance et souveraineté scientifique
4. Pour la RDC : Intégration effective du CAMES et participation aux activités du CAMES à) tous les niveaux.

Note : Organiser une conférence à l'intention des Chercheurs de l'UNIKIN sur le CAMES et les avantages Inviter les responsables CAMES au pays

Universités

1. Intégrer l'espace CAMES
2. Organiser la Recherche dans le cadre des Écoles doctorales
3. Les thématiques doivent être alignées sur les priorités du Gouvernement et orientées vers l'impact sociétal et communautaire
4. Créer des Fonds de recherche institutionnel pour appuyer les projets de recherche de l'institution
5. Valorisation académique, économique et sociétale des résultats de la recherche
6. Rechercher l'affiliation de leurs Écoles Doctorales aux Collèges doctoraux (CEDoC) CAMES (Assurance qualité) pour la labellisation CAMES
7. Création des Pôles de Compétences Recherche, Innovations et Développement regroupant un/des Laboratoire(s) de Référence des CEDoC ; des acteurs stratégiques nationaux/ régionaux des secteurs concernés ; des partenaires industriels ou non du secteur privé ; des organisations/ agences nationales/ régionales, gouvernementales ou non gouvernementales

Par Professeur
Raoul KIENGE KIENGE

Cérémonie d'installation du Président de l'Association Internationale des Académiciens pour la Paix et présentation des nouveaux Ambassadeurs de la Paix

Le samedi 17 janvier, à Monekosso, s'est tenue la cérémonie d'installation du Professeur Jean Marie Kayembe, Recteur de l'Université de Kinshasa, en tant que Président de l'Association Internationale des Académiciens pour la Paix (AIAP). Cette occasion a également été marquée par la présentation des nouveaux Ambassadeurs de la Paix.

Organisée par la Fédération pour la Paix Universelle (FPU), la cérémonie a rassemblé plusieurs personnalités de marque, parmi lesquelles Monsieur François Balumuene Nkuna, Ambassadeur de la RDC en République populaire de Chine, et le Professeur Elie-Léon Ndomba Kabeya, Président de la Cour de cassation.

L'AIAP, soutenue par la FPU, mobilise l'expertise académique pour promouvoir la paix et la résolution des conflits. La Fédération pour la Paix Universelle, ONG internationale dotée du statut consultatif auprès de l'ONU, œuvre pour la réconciliation et la paix mondiale à travers un réseau d'Ambassadeurs, en promouvant les valeurs morales, le dialogue interreligieux et des initiatives de cohésion sociale. Fondée par Sun Myung Moon et Hak Ja Han, elle bénéficie d'une présence active notamment en Afrique.

Placée sous le thème : « La sagesse académique au service de la paix durable et du vivre-ensemble », le Président installé a réaffirmé son engagement à promouvoir la paix et la cohésion sociale grâce à l'expertise académique, en collaboration avec tous les acteurs universitaires et partenaires.

À cette occasion, plusieurs personnalités ont été distinguées par le titre d'Ambassadeur de la Paix, dont deux membres de notre Alma mater : Professeur Felly LANGWANA KIWANI et Professeur Jean Paul MBUYA KUTUMISA.



Comité de Gestion et apprenants du troisième cycle de l'Université de Kinshasa : analyse et portée de la Note circulaire n°002/MINESURSI/CAB.MIN/SASM/MMK/2026

Sur recommandation de **Monsieur le Recteur**, le **Secrétariat Général chargé de la Recherche (SGR)** a convié une trentaine de représentants des apprenants du **troisième cycle (DEA/DES et Doctorat)** à une séance d'échanges avec le **Comité de Gestion** de l'Université de Kinshasa, consacrée

aux questions liées à leur formation académique.

• Objectif de la rencontre

La rencontre s'est tenue le **mardi 27 janvier 2026 à 14 heures**, dans la salle du **Sénat académique**. Elle avait pour objectif principal d'éclairer les apprenants sur le contenu et la portée de la **note circulaire n°002/MINESURSI/CAB.MIN/SASM/MMK/2026 du 15 janvier 2026**, relative aux mesures d'accompagnement de l'**Arrêté n°134/MINESURSI/CAB.MIN/SASM/MMK/2025 du 21 octobre 2025**, portant organisation des Écoles doctorales au sein des établissements d'Enseignement Supérieur et Universitaire en République Démocratique du Congo.

• Analyse des textes réglementaires

Prenant la parole, le **Secrétaire Général chargé de la Recherche** a procédé à une analyse approfondie et pédagogique des textes légaux encadrant le troisième cycle en RDC, en mettant en exergue leur cohérence globale. Il a, en outre, explicité les principales dispositions de la note circulaire, notamment celles relatives à la **cartographie et à la configuration des apprenants** en DEA/DES et en Doctorat, à l'issue des différentes échéances fixées.

• Clarification des échéances et des catégories d'apprenants

Il a été précisé que :

Au 31 mars :

- **Groupe 1** : tous les détenteurs de DEA/DES inscrits en thèse dans le cadre du système PADEM, avec une échéance allant jusqu'à l'année académique **2027–2028** ;
- **Groupe 2** : les apprenants régulièrement inscrits en DEA/DES poursuivent encore leur formation.

Au 31 juillet :

- **Groupe 1** : les apprenants déjà engagés en thèse (échéance 2027–2028) ;
- **Groupe 2** : les apprenants en DEA ayant défendu leur mémoire, pris en charge par les Écoles doctorales moyennant une **passerelle de 30 crédits** ;
- **Groupe 3** : les apprenants en DEA n'ayant pas encore défendu leur mémoire, intégrés aux Écoles doctorales via une **passerelle de 60 crédits**.

• Préoccupations exprimées par les apprenants

Les échanges ont permis de mettre en lumière plusieurs préoccupations majeures entravant la progression académique des apprenants, notamment :

- les difficultés financières ;
- l'insuffisance de l'encadrement scientifique ;
- l'absence, dans certains cas, de décisions rectorales formalisant leur inscription.

• Perspectives et suites envisagées

À l'issue des discussions, les zones d'incompréhension ayant été levées, il a été convenu de l'élaboration d'un **plaidoyer ou mémo** à l'attention de la **Tutelle**, en vue de parvenir à une solution apaisée et concertée à une situation jugée particulièrement éprouvante pour de nombreux apprenants de DEA/DES.

Dans cette dynamique, **Monsieur le Recteur** et le **Secrétaire Général chargé de la Recherche** ont été invités par la Tutelle à prendre part, le **mercredi 28 janvier 2026**, à une séance de travail au **Cabinet du Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire**, consacrée à l'appropriation de l'Arrêté n°134 et de la note circulaire y afférente.

• Clarification de la vision ministérielle

Cette réunion, présidée par le **Directeur de Cabinet, le Professeur MAKINDU**, a permis de clarifier la vision de la Tutelle quant à l'organisation et à l'institutionnalisation des Écoles doctorales. Tenant compte des préoccupations exprimées par les chefs d'établissements sur la mise en œuvre effective des instructions ministérielles, il a été convenu que les services du Ministère dont la Commission doctorale formulent des **propositions à l'Autorité**, intégrant les desiderata des établissements d'enseignement supérieur et universitaire.

Janvier académique : leçon publique des PhD en lumière

«APPRENDRE LE CONGO AUX CONGOLAIS : BÂTIR UN CONGO PROSPÈRE »

“ par Son Excellence Monsieur François
Balumuene Nkuna”

Le 31 janvier 2026, au Chapiteau de l'Université de Kinshasa, s'est tenue la cérémonie solennelle d'octroi du titre de Docteur Honoris Causa à Son Excellence Monsieur François Balumuene Nkuna, Ambassadeur de la République Démocratique du Congo en République populaire de Chine, en reconnaissance de sa contribution significative au rayonnement diplomatique, académique et stratégique de la RDC. Dans sa leçon publique, placée sous le thème : « Apprendre le Congo aux Congolais pour bâtir un Congo prospère », le récipiendaire a invité la communauté universitaire et nationale à une réflexion profonde sur les fondements du développement durable. Il a notamment souligné la nécessité pour la République Démocratique du Congo de s'inspirer de l'expérience chinoise, tout en l'adaptant à ses réalités propres.

Selon Son Excellence, le modèle chinois repose sur **quatre piliers essentiels** :

- une **planification quinquennale claire, cohérente et orientée vers des objectifs mesurables** ;
- un **rôle central de l'État**, capable d'orienter, d'investir et d'anticiper les priorités nationales ;
- un **investissement soutenu dans le capital humain**, socle de toute transformation durable ;
- des **partenariats stratégiques solides**, fondés sur des intérêts mutuels et une vision de long terme.

En conclusion, le nouveau **Docteur Honoris Causa** a plaidé pour un **Congo uni, souverain et prospère**, affirmant que cet idéal ne peut être atteint qu'à travers la **transmission du savoir sur le Congo à ses propres citoyens**, condition essentielle pour bâtir un avenir durable et maîtrisé par les Congolais eux-mêmes.



DÉVELOPPEMENT, VALIDATION, ET APPLICATION DE METHODES ANA- LYTIQUES NON PHARMACOPEES DE MÉDICAMENTS COMMERCIALISÉS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

“ par le Chef de Travaux MAVANGA MABAYA
Timothée de la Faculté des Sciences Pharma-
ceutiques, Promoteurs : Professeur Emérite
MAVAR TAYEY MBAY et Professeur Jérémie
MBINZE KINDENGE”

Dans sa leçon publique, le Chef de Travaux



MAVANGA MABAYA Timothée a mis en lumière les enjeux majeurs de la qualité du médicament, responsabilité fondamentale du pharmacien formé et continuellement perfectionné. Face à la prolifération de médicaments de qualité inférieure et à l'insuffisance du contrôle analytique en République Démocratique du Congo, sa thèse visait à développer et valider des méthodes simples, fiables et précises de contrôle de qualité. S'appuyant sur la spectrophotométrie UV-Visible, l'étude a porté sur plusieurs principes actifs, notamment le Paracétamol, l'Ibuprofène, la Vitamine C, la Ciprofloxacine HCl, le Cefixime trihydrate et la Quinine sulfate. Les méthodes validées, répondant aux critères internationaux, sont aujourd'hui utilisées

pour l'analyse de routine au laboratoire de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques de l'UNIKIN et servent de référence académique dans plusieurs universités du pays. Cette thèse a été soutenue le 22 janvier 2026 à la Bibliothèque Facultaire de Médecine.

L'ETHIQUE DU CARE FACE À L'EXERCICE DE LA PROFESSION MEDICALE EN RD CONGO : QUESTION DE BIOETHIQUE ET DEONTOLOGIE PROFESSIONNELLE” par le Chef de Travaux Jean Bosco MBO IMONGO de la FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES/DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE,

**Promoteur : Professeur Emérite
BONGO PASI**

Cette recherche doctorale, soutenue le 15 janvier 2026 à la Bibliothèque Facultaire de Médecine, intitulée « *L'éthique du care face à l'exercice de la profession médicale en République Démocratique du Congo : enjeux de bioéthique et de déontologie professionnelle* », analyse la qualité des soins à travers le prisme de l'éthique médicale. S'appuyant sur une approche multidisciplinaire, qualitative et quantitative, l'étude évalue l'exercice médical au regard de trois exigences fondamentales : la sécurité, l'efficacité et l'efficience des soins. Les résultats confirment une insuffisance notable de la qualité des soins en RDC, liée notamment à la marginalisation de l'éthique et de la déontologie dans les pratiques médicales. Face aux défis posés par l'évolution scientifique et technologique, souvent au détriment de la dignité humaine, cette thèse plaide pour l'instauration d'une nouvelle éthique clinique.

L'étude propose ainsi une **nouvelle philosophie des soins**, fondée sur les principes de l'« **éthique du care** », comme socle d'un exercice médical respectueux des droits, de la dignité et de la personne humaine.

LES METALLOPROTEINASES MATRICIELLES -1,-2 ET -9 ASSOCIÉES AU PROLAPSUS DES ORGANES PELVIENS CHEZ LES FEMMES CONGOLAISES DE LA VILLE DE KANANGA

**Par Docteur en Médecine Gynécologue et obstétricien, Chef de Travaux,
TSHIMBUNDU KAYEMBE Antoine de la
FACULTE DE MEDECINE. Promoteurs :
Professeure Rahma RASHID TOZIN et
Professeur Andy MBANGAMA MUELA**

Cette thèse, soutenue le 15 janvier 2026 à la Bibliothèque Facultaire de Médecine, analyse le rôle des métalloprotéinases matricielles (MMP-1, MMP-2 et MMP-9) dans le prolapsus des organes pelviens chez les femmes de la ville de Kananga. À travers une étude analytique comparative intégrant des données épidémiologiques, anatomo-pathologiques et immuno-histochimiques, la recherche met en évidence une prévalence élevée du prolapsus (24,1 %) et identifie plusieurs facteurs de risque majeurs, notamment la multiparité, les travaux physiques lourds, la malnutrition et la ménopause. Les résultats montrent une surexpression significative des MMP-1, MMP-2 et MMP-9 dans les ligaments ronds et utéro-sacrés prolapsés, avec un rôle déterminant des MMP-1 et MMP-9 dans la survenue du prolapsus. La thèse conclut que le prolapsus des organes pelviens constitue une pathologie inflammatoire chronique et un véritable problème de santé publique dans la région de Kananga.



CAMPA EXPO 2026

La CAMPA EXPO, organisée du 28 au 29 janvier 2026 sous l'égide du Ministère de l'Entrepreneuriat et coordonnée par la Coordination Estudiantine, a eu pour objectif de promouvoir l'esprit entrepreneurial au sein de la communauté estudiantine et d'accompagner la maturation des projets innovants. En amont de l'événement, deux phases préparatoires

ont été menées : une formation intensive (15-16 janvier 2026) ayant permis à plus de 50 étudiants entrepreneurs d'acquérir des compétences en montage de projets et en création de micro-entreprises, suivie de challenges facultaires (21-22 janvier 2026) visant à sélectionner les meilleurs projets pour la phase finale.

La première journée de la CAMPA EXPO a été marquée par une grande conférence au Chapiteau de l'Université de Kinshasa, réunissant plus de 500 participants autour d'intervenants de renom issus des sphères institutionnelle, académique et entrepreneuriale. Les échanges ont porté sur les enjeux de l'entrepreneuriat des jeunes, les mécanismes de financement et les dispositifs d'accompagnement.



La deuxième journée, tenue à la Salle de l'AUF, a été consacrée à la finale interfacultaire, à la désignation des lauréats et à une cérémonie de reconnaissance, incluant la remise de prix, l'attribution de distinctions Méritas et l'engagement à accompagner la formalisation de deux entreprises étudiantes. Impact majeur : plus de 500 participants sensibilisés, plus de 50 étudiants formés, deux entreprises en cours de formalisation et un renforcement notable des synergies entre le Ministère de l'Entrepreneuriat, les structures d'appui (FOGEC, ANADEC) et l'Université de Kinshasa.

Intervenants :

L'Honorable Sénateur Anicet Babanga
Hélène Gakuru, Directrice Générale Adjointe du FOGEC
Matthieu Tshibumbu, Directeur Général Adjoint de l'ANADEC
Dr Hugues Musumbu
Professeur Paul OMANDJI

Le coordonnateur des Etudiants
Voldy ILUNGA KABEYA

News

Appui alimentaire aux étudiants : remise de semoule de maïs dans six institutions académiques de Kinshasa, DON DU CHEF DE L'ETAT

Dans le cadre de l'appui alimentaire accordé aux communautés estudiantines, un lot de sacs de semoule de maïs a été remis aux étudiants de six institutions d'enseignement supérieur publiques de Kinshasa, au nom du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi. La cérémonie a eu lieu le samedi 3 janvier 2026, à l'Université de Kinshasa, devant le bâtiment administratif et en présence du Comité de Gestion de l'Unikin et d'autres membres des Comité de gestion des institutions invitées. Le Commandant du Service National, lieutenant-

général Jean-Pierre Kasongo, a remis un total de vingt et un mille sacs de semoule de maïs aux six institutions bénéficiaires, parmi lesquelles l'UNIKIN, l'ISP-Gombe, l'UPN et l'ISTA.



La Semoule de maïs distribuée, Fruit du travail des anciens Kuluna reconvertis, cette initiative illustre une prise en charge responsable de la jeunesse congolaise, appelée à jouer un rôle central dans le développement durable du pays.



Pour les étudiants présents, ce don revêt une grande valeur symbolique et pratique : « Hier, nous étions contents avec les bancs. Aujourd'hui, nous sommes contents avec les sacs de farine », a lancé l'un d'eux. Un autre a ajouté : « Ce don constitue un soulagement face aux difficultés socio-économiques et un signal fort de l'engagement du Président de la République envers la jeunesse estudiantine. »

Cette initiative témoigne de la volonté de l'État et des acteurs sociaux de soutenir les étudiants, renforçant leur bien-être et leur motivation pour une réussite académique durable.

Création d'une Brigade d'Assainissement à l'Université de Kinshasa

Le mardi 6 janvier 2026, le Recteur de l'Université de Kinshasa a présidé une réunion de travail rassemblant toutes les entités décentralisées de l'UNIKIN, représentées par les Doyens, les Directeurs d'Écoles spécialisées, le Maire du Plateau, le Directeur du Complexe Scolaire Mont Amba, la MD du CHMA, ainsi que les services déconcentrés de l'Université. À l'ordre du jour : la création d'une Brigade d'Hygiène et d'Assainissement, visant

à concrétiser la vision « Une UNIKIN plus assainie et plus propre en 2026 ».

Inspirée par les bonnes pratiques d'autres institutions, cette initiative s'accompagne d'une politique et d'une feuille de route claires, que l'ensemble de la communauté universitaire est appelé à s'approprier. La Brigade sera placée sous la responsabilité de la Police Universitaire, afin d'assurer une gouvernance efficace et rigoureuse. Le campus sera subdivisé en zones d'intervention, allant du Plateau des Résidents jusqu'au CNPP, chaque zone étant confiée à des membres sélectionnés sur la base de leur expertise et de leurs compétences. Parmi ses missions principales, la Brigade aura un rôle dissuasif, avec le pouvoir de sanctionner les pollueurs et de percevoir des taxes de contravention, garantissant ainsi un environnement propre, sain et respectueux de la vie universitaire.

FIGURE DU MOIS



Professeur ABATA DIABAR SONA
(Professeur en lettres et civilisation française)

Que dire autour de cet homme scientifique qui a été sauvagement abattu aux environs de l'université de Kinshasa par des inciviques, qui ne sauraient mesurer les conséquences de leurs actes ignobles, qui continuera d'occasionner à travers ses homologues une tristesse permanente.

*Les brillantes figures scientifiques de la
Colline inspirée disparaissent : quelles actions
entreprendre ?*

Pour avoir quelque chose à garder en mémoire de ce grand homme qu'il aura été et qu'il restera dans la mémoire de Tous, nous nous sommes rapprochés du Professeur IBAKA SANGU Philippe, Vice Doyen à la recherche de la Faculté des lettres qui était très

proche du défunt Professeur ABATA DIABAR Sona. Il a partagé son témoignage autour de 3 points, dont le premier a eu la conséquence sur les deux autres points :

- Le premier point qui a fait qu'ils se rencontrent, c'est leur foi, autrement dit leur spiritualité, car ils entretenaient leurs besoins spirituels à la PPUKIN, point de départ de leurs histoires vécues ensemble. Selon le Professeur Ibaka Philippe, en rencontrant le Professeur Abata, il avait rencontré son âme sœur, cette rencontre due aux activités spirituelles leur a fait découvrir qu'ils avaient la même façon de réfléchir, de pensée, bref les mêmes façons de prendre en charge un certain nombre de situations... Plus le temps avançait, ils ont compris qu'ils avaient la même vision sur certaines choses, ils étaient liés aux mêmes valeurs. Le Professeur Philippe, parlant du défunt Professeur Abata, souligne avec force de mots qu'il était un homme discipliné, intègre, il avait de la considération pour tout le monde, il était rigoureux dans le rendu d'un travail scientifique, ...et donc le professeur Ibaka s'est identifié dans toutes ces valeurs en constatant que lui aussi était de même, leurs ambitions étaient identiques,...bref leur spiritualité les a réunis et les rapprochés davantage bien que n'étant pas de la même génération, ils sont devenus très proches dans les aspects académiques.

- Les deux dernières années qu'ils ont passé ensemble ont été déterminantes dans leur rapprochement, ils se sont retrouvés dans le jury de philosophie, qui paraissaient être un jury difficile, et comme celui qui était président n'était jamais là, le Conseil Facultaire a décidé que lui, le Professeur Abata deviendrait président et le Professeur Ibaka secrétaire du même jury, situation qui leur a permis de partager davantage de temps ensemble et de mieux se connaître. Le travail qu'ils ont abattu ensemble côte à côte en remettant les choses sur les rails par rapport aux difficultés que présente ce jury, leur a valu d'être reconduit la seconde année respectivement comme Président et secrétaire par le conseil facultaire qui avait apprécié leur engagement à bien faire leurs tâches. Le professeur Ibaka a tenu à souligner que le Professeur Abata était toujours soucieux d'un travail bien rendu malgré les quelques petits ennuis de santé qu'il avait, il appelait toujours pour savoir comment le rapport final était, soucieux de se rassurer de chaque phrase, de chaque tournure utilisée, bref il était désireux d'un travail impeccablement rendu. On l'appelait le légaliste lorsqu'il y avait une question sur une loi qui distançait les uns des autres, on faisait appel à son point de vue, car il détient un DEA en Droit et se préparait même à défendre sa thèse dans la même

faculté. Voilà pourquoi tout le monde disait, écoutons un peu le point de vue du légaliste. Comme, ils s'étaient très rapprochés, il considérait les avis du Professeur Ibaka de façon automatique car la confiance s'était déjà installée, ils étaient en parfaite communion. (2ème Aspect)

- Le troisième aspect qui les a rapprochés, c'est la confiance que le professeur Abata Diabar Sona faisait à l'égard du Professeur Ibaka, il était son conseiller vestimentaire, en d'autres termes, il nouait toutes les cravates du défunt professeur Abata Diabar Sona.



Le Professeur Ibaka pour montrer qu'il était toujours disponible pour son âme sœur, le Professeur Abata Diabar Sona, comme conseiller vestimentaire, il était toujours prêt à nouer ses cravates. Donc quel que soit son besoin à nouer une cravate, il savait que j'étais disponible.

L'épisode qui va suivre, représente toute la valeur de ce qui les a rapprochés, il a sollicité le Professeur Ibaka pour qu'il noue pour lui une cravate pendant les vacances de Noël. Mais cette fois-là, le Professeur Ibaka lui a proposé de le faire au retour des vacances de Noël et il a accepté.

Alors lui qui avait l'habitude d'assister au premier culte de la PPUKIN, le premier dimanche du mois de janvier avant de rentrer des vacances, il a assisté au second culte parce qu'il devait aller chercher un visiteur, et à cette occasion il a rencontré le Professeur Ibaka et lui a rappelé qu'il y a une cravate à nouer.

Alors, le mardi après la rentrée des vacances de Noël, il a suivi le professeur Ibaka dans la salle de conseil où il enseignait, lui a laissé une cravate et lui a dit qu'il passerait le soir pour la récupérer. Mais le mardi, la récupération a raté, alors le Professeur Ibaka l'a appelé, et le Professeur Abata Diabar Sona a dit qu'il passerait le Mercredi pour la récupérer. Mais hélas, c'est la nuit du mercredi au jeudi que cet acte horrible, répréhensible a eu lieu.

Et donc, le matin du Jeudi, le Professeur Ibaka ouvrant son What's app, se trouve devant la triste nouvelle d'apprendre la mort du Professeur Abata Diabar Sona, son âme sœur. Il s'est mis à pleurer et inconsolable avec sa cravate qu'il avait déjà nouée, et sa femme qui porte le même nom que le Professeur Abata Diabar Sona, "Sona", se mit à le consoler.

Au fait, le Post-Nom de l'épouse est l'un des noms que portait le Professeur Abata Diabar Sona, nom qui était celui de sa maman.

Lui pleurait son âme sœur et elle son homonyme.

Le Professeur Ibaka, reconnaît que le Professeur Abata le recommandait partout où il jugeait qu'il répondait au profil, il reste convaincu qu'il peut avoir proposer son nom pour qu'il devienne l'actuel VDR.

Le Professeur Abata Diabar Sona connaissait les qualités, les forces, les faiblesses ...du Professeur Ibaka, c'était vraiment une confiance sûre entre deux personnes qui se sont rencontrés de façon fortuite et qui ont construit une amitié solide, qui malheureusement a été stoppée par la cupidité du Professeur Ibaka Sangu Philippe, tenant la cravate qu'il devait remettre le jeudi, où il fût surpris de la triste nouvelle. **Coach Abata pour nouer ses cravates !!!!**

La disparition tragique du Professeur Abata, lâchement assassiné à son domicile, a profondément bouleversé et indigné l'ensemble de la communauté universitaire de l'Université de Kinshasa. Face à cet acte odieux, la communauté académique s'est mobilisée pour exprimer son indignation et solliciter l'attention des Autorités gouvernementales.

Une réunion de l'APUKIN a marqué le point de départ d'une série d'actions, notamment une marche pacifique des membres de l'APUKIN sur le site universitaire, traduisant la solidarité et la détermination du corps académique. Dans cet élan de compassion et de soutien, la famille du regretté Professeur Abata a reçu les visites de Son Excellence Madame Thérèse Sombo Ayanne Safi Mukuna, Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, Recherche et Innovations, ainsi que de Son Excellence Monsieur Jacquemain Shabani Lukoo, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires coutumières.

À la suite de ces rencontres avec les membres du Gouvernement, une célébration d'action de grâce a été organisée à la Paroisse protestante de l'Université de Kinshasa, en mémoire de l'illustre disparu. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Leurs Excellences Thérèse Sombo Ayanne Safi Mukuna et Jacquemain Shabani Lukoo, des membres de l'APUKIN, du Curé de la Paroisse Notre-Dame de la Sagesse (NODASA), l'Abbé Georges Njila, ainsi que de nombreuses autres personnalités.



Les cérémonies de deuil en hommage du Professeur ABATA ont été organisées ce mardi 3 février 2026 devant le bâtiment Administratif de l'Université de Kinshasa en présence de plusieurs personnalités. Son Excellence Madame Thérèse Sombo Ayanne Safi Mukuna, Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, Recherche Scientifique et Innovations a présidé cette cérémonie au cours de laquelle fut organisé le déliement de serment de l'illustre disparu en sa qualité d'Avocat près la Cour d'appel de Matete.



INSOLITE

Il y a un matin, quatre étudiants de dernière année de polytechnique à l'UNIKIN traversaient la route principale à l'entrée qu'on appelle habituellement "TRAFIC". Ils étaient venus pour prendre un taxi pour le centre-ville.

Selon les témoins de la dramatique scène, un taxi descendant en direction du Rond-point Ngaba en provenance de Kimuenza approchait à vive allure. Malgré tous les cris et signes à son encontre, le chauffeur n'est pas parvenu à contrôler son véhicule.

Arrivé à la hauteur de ces quatre étudiants, il les a malheureusement... dépassés, sans pouvoir freiner. Au moment où nous vous racontons ce récit, ces quatre étudiants sont encore à l'arrêt en train d'attendre un autre taxi

Ecris par un ANONYME

EDITEUR : UNIVERSITE DE KINSHASA

REDACTEURS :

- Professeur Jean-Marie KAYEMBE NTUMBA : Recteur
- Professeure Felly LANGWANA KINWANI : Secrétaire Général Académique
- Professeur Paulin MUTWALE KAPEPULA : Secrétaire Général chargé de la Recherche
- Directeur KANGA NDOMBASI MASSAMBA : Secrétaire Général Administratif
- Directrice Julienne DJONGO EKANGA : Administratrice du Budget
- Abbé Georges NJILA : Curé de la Paroisse NODASA
- Professeur KISANGALA MUKE, Doyen de la Faculté des Sciences et Technologies
- Professeur Jean Paul SEKELE ISOURADI, Doyen de la Faculté de Médecine Dentaire
- Professeur Philippe IBAKA SANGU, Vice Doyen chargé de la Recherche, Faculté des Lettres et Sciences Humaines
- Professeur Aimé LUMAKA ZOLA, Responsable du Centre de Référence des Maladies Rares et Non-Diagnostiquées (CRMRND)
- Membres du Cabinet du Secrétaire Général chargé de la Recherche
- Designer: Mr Hugues MPOYI KAZADI

Fier d'être Unikoise et Unikois



The poster features the University of Kinshasa logo at the top, which is a circular emblem with a shield in the center. The shield is divided into four quadrants with different colors and symbols, and the text 'UNIVERSITE DE KINSHASA' and 'SCIENTIA, SPES BONA ET CONSPICUA' is around it. Below the logo, the word 'Alumni' is written in a large, white, stylized font. Underneath 'Alumni', the text 'Vous êtes Ancien de l'UNIKIN ?' is written in a smaller font. Below that, a white button contains the text 'Inscrivez-vous ici !'. Under the button, the URL 'https://www.unikin.ac.cd/alumni/' is displayed. To the left of the URL is a QR code. Below the QR code, the text 'Scannez-Moi, la grande communauté vous attend!' is written. To the right of the QR code is a graphic of three stylized human figures in red, blue, and yellow, connected by lines. At the bottom left, there is a small icon of a map with a red location pin. At the bottom center, there are social media icons for Facebook, Twitter, and YouTube, followed by the text 'Université de Kinshasa-UNIKIN' and the website 'www.unikin.ac.cd'.

Alumni
Vous êtes Ancien de l'UNIKIN ?
Inscrivez-vous ici !
<https://www.unikin.ac.cd/alumni/>
Scannez-Moi, la grande communauté vous attend!

Université de Kinshasa-UNIKIN www.unikin.ac.cd

L'UNIVERSITÉ DE KINSHASA VOUS APPELLE, CHERS ANCIENS !

Cadres-Fonctionnaires- Honorables- Députés-Ministres- Religieux-Professeurs, Chefs de Travaux,
Assistants, Entrepreneurs, et Anciens de l'UNIKIN,

Votre Alma Mater vous tend la main et vous invite à rejoindre officiellement la grande
famille des Alumni de l'Université de Kinshasa.



Hymne de l'Université de Kinshasa

Que se dissipent les nuages,
Que se termine le mauvais temps.
Le soleil brille, le soleil chante,
Et du haut de la colline, le regard peut embrasser,
Le chemin à parcourir, la route du progrès.
Marche couvert de probité, de paix et justice,
Scientia, splendet et conscientia est ton idéal.
Tu poursuivras la vérité en usant de vérité,
Scientia, splendet et conscientia est ton idéal,
Porte haut le flambeau sacré qui éclaire ton peuple,
Scientia, splendet et conscientia est ton idéal.



Janvier 2026



☎ Cd, Tél : +243852024984

✉ E-mail : sg.recherche@unikin.ac.

🏛 Secrétariat Général à la Recherche, B.P. 127 KINSHASA XI